

FORMER NOS COLLECTIFS

INTITULÉS	DATES	OBJECTIFS	PUBLIC
Agir dans la section	Organisation départementale et contractualisation avec le secteur formation syndicale 4 jours en deux sessions (2+2)	<ul style="list-style-type: none"> Situer la section syndicale dans la CFDT. Savoir organiser sa section syndicale d'entreprise ou d'établissement (SSE). Connaître son établissement et la place de la SSE. Savoir construire son projet d'action syndicale et revendicative. 	Adhérents de SSE (au moins 3 SSE et 2 adhérents par SSE)
Instance décisionnelle de syndicat (conseil ou bureau)	Organisation départementale et contractualisation avec le secteur formation syndicale 2 jours	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre le rôle du conseil et les missions des conseillers dans le cadre du fonctionnement démocratique de la CFDT. Connaître les différents secteurs d'activité du champ de compétence fédérale, les décideurs et les financeurs. Comprendre la démarche projet pour élaborer, valider et conduire un plan de travail. 	Membres de l'instance politique et décisionnelle du syndicat
Exécutif de syndicat	Organisation départementale et contractualisation avec le secteur formation syndicale 4 jours en 2 sessions (2+2)	<ul style="list-style-type: none"> Clarifier les fonctions du syndicat. Définir les différentes responsabilités au sein de l'exécutif. Acquérir des outils de diagnostic et d'analyse. Construire un plan d'action et de communication. 	Membres de l'instance exécutive du syndicat Bureau/Commission exécutive
Prise en charge collective des conditions de travail	Organisation départementale et contractualisation avec le secteur formation syndicale 2013-2014 Dates à fixer avec les structures 3 jours + 1 journée évaluation/bilan [à confirmer]	<ul style="list-style-type: none"> Les syndicats seront en capacité de convaincre les sections de la nécessité de définir et construire des projets d'amélioration des conditions de travail en tenant compte de l'expression des salariés. Aider les syndicats à mieux se structurer et fonctionner pour permettre la prise en charge collective de la priorité revendicative d'amélioration des conditions de travail. Connaître les éléments constitutifs des conditions de travail. Connaître et pouvoir mobiliser les différents acteurs et leviers dans son champ de compétences respectif, tant en interne CFDT qu'en externe. Les syndicats devront être en capacité de construire, organiser et conduire, un projet et plan d'action visant à l'amélioration des conditions de travail, formalisés dans leur plan de travail. Être en capacité de valoriser l'action de la CFDT dans une perspective de développement. 	Exécutifs de syndicat regroupés en actions interdépartementales ou régionales
Élus aux comités de groupe	Organisation départementale et contractualisation avec le secteur formation syndicale 3 jours [à confirmer]	<i>SERONT DÉTERMINÉS ULTÉRIEUREMENT DOSSIER EN COURS D'ÉLABORATION</i>	Élus des comités de groupe du secteur lucratif

FORMER NOS RESPONSABLES

INTITULÉS	DATES	OBJECTIFS	PUBLIC
Responsables de SSE <i>(section syndicale d'établissement ou d'entreprise)</i>	Du 8 au 9 janvier 2014 <i>Session 1</i> et du 11 au 13 février 2014 <i>Session 2</i> 5 jours en 2 sessions (2+3)	<ul style="list-style-type: none"> Identifier la fonction de responsable et les missions qui s'y rattachent. Situer la section syndicale dans la CFDT. Acquérir des outils de travail en équipe, de management et de prise de décision pour mieux assumer sa fonction de responsable de SSE. Apprendre à construire le projet de la section dans l'établissement. Organiser la section autour de l'action syndicale. 	Secrétaires de sections syndicales (Public) Délégués syndicaux (Privé)
Trésoriers de syndicat	Du 14 au 16 janvier 2014 3 jours	<ul style="list-style-type: none"> Définir les missions du trésorier. Clarifier le rôle politique du trésorier. Appréhender les techniques budgétaires et la construction d'un budget (élaboration, construction, budget prévisionnel, bilan, compte de résultat, suivi). 	Trésoriers de syndicat en responsabilité
Défenseurs juridiques du secteur public niveau I	Du 3 au 6 décembre 2013 4 jours	<ul style="list-style-type: none"> Savoir conduire une recherche de textes se rapportant à une situation donnée. Savoir lire et interpréter les textes réglementaires. Analyser la légalité d'une décision administrative. Rendre compte de son analyse. Proposer des modes d'actions à entreprendre au syndicat. 	Défenseurs (ou futurs défenseurs) juridiques public de syndicat
Défenseurs juridiques du secteur public niveau II	Du 16 au 19 décembre 2014 4 jours	<ul style="list-style-type: none"> Connaître les éléments nécessaires à la conduite d'un contentieux. Savoir rédiger une requête. Assurer le suivi d'un dossier contentieux. Maîtriser les modalités de prise en charge fédérale d'un contentieux et l'organisation du réseau juridique. Situer le rôle du référent juridique public comme acteur politique du syndicat. 	Défenseurs juridiques public de syndicat ayant suivi la formation de niveau I
CNFRI <i>(cycle national de formation de responsable intermédiaire)</i>	Du 8 au 11 octobre 2013 <i>Session 1</i> puis du 14 au 16 janvier 2014 <i>Session 2</i> et du 8 au 10 avril 2014 <i>Session 3</i> 10 jours en trois sessions (4+3+3)	<ul style="list-style-type: none"> Connaître la CFDT, ses valeurs, à la lumière de son histoire. <i>Session 1</i> Comprendre l'organisation de la CFDT et son fonctionnement. <i>Session 1</i> Appréhender l'évolution des relations sociales dans notre champ fédéral. <i>Session 1</i> Intégrer l'évolution du syndicalisme français dans le rôle de responsable pour s'y situer. <i>Session 1</i> Acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension du champ fédéral dans sa globalité, des systèmes sanitaire, social et médico-social. <i>Session 2</i> Appréhender le financement des différents systèmes et leurs évolutions. <i>Session 2</i> Connaître la perception des différents acteurs du système de santé. <i>Session 2</i> Savoir repérer les différents niveaux d'action syndicale pour s'y situer. <i>Session 2</i> Comprendre le fonctionnement d'une organisation. <i>Session 3</i> Connaître les méthodes de diagnostic d'une organisation. <i>Session 3</i> Clarifier la notion de responsabilité individuelle et collective. <i>Session 3</i> Appréhender la notion de « changement » dans une organisation. <i>Session 3</i> 	Secrétaires de syndicat Membres du bureau, ou conseil de syndicat et d'UPR Futurs responsables de syndicat Conseillers fédéraux
Formation de base des secrétaires de syndicat	Du 22 au 24 octobre 2013 <i>Session 1</i> et du 18 au 19 décembre 2013 <i>Session 2</i> 5 jours en deux sessions (3+2)	<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser les éléments de fonctionnement démocratique dans la CFDT. Être en capacité d'organiser un collectif pour répondre aux missions d'un syndicat. Comprendre la démarche du projet. Maîtriser des éléments de conduite de réunion dans le cadre de la communication du syndicat. 	Secrétaires de syndicat en responsabilité
Cursus long des secrétaires de syndicat	Du 19 au 21 mars 2013 <i>Session 1</i> puis du 14 au 16 mai 2013 <i>Session 2</i> puis du 26 au 28 novembre 2013 <i>Session 3</i> puis du 4 au 6 février 2014 <i>Session 4</i> et du 20 au 22 mai 2014 <i>Session 5</i> 15 jours en 5 sessions	<i>SERONT DÉTERMINÉS ULTÉRIEUREMENT DOSSIER EN COURS D'ÉLABORATION</i>	Secrétaires de syndicat en responsabilité ayant suivi la formation de base
Délégués syndicaux centraux (DSC)	Du 8 au 10 octobre 2013 3 jours [à confirmer]	<ul style="list-style-type: none"> Se clarifier individuellement et collectivement sur les rôles et missions du délégué syndical central à la Fédération santé sociaux. Être capable de traduire en objectifs opérationnels et en actions, les orientations politiques de la Fédération en concertation avec elle, sur sa branche professionnelle. Se définir une méthodologie pour renforcer le lien avec son syndicat d'origine et avec les syndicats des adhérents de son entreprise ou établissement qui intègre l'élaboration d'une carte ouvrière. S'approprier la charte des DSC de la Fédération. Définir ce que doit être un compte rendu de mandat pour le formaliser. Se mettre en capacité de travailler en réseau et d'animer l'équipe CFDT de son entreprise ou établissement, notamment en ce qui concerne l'organisation des élections professionnelles. Définir une stratégie de communication propre aux adhérents et salariés de l'entreprise ou établissement. 	Délégués syndicaux centraux

PLAN DE FORMATION 2013-2014



FORMER NOS ÉLUS, ADHÉRENTS, MILITANTS AU SERVICE DE L'ACTION DE PROXIMITÉ

INTITULÉS	DATES	OBJECTIFS	PUBLIC
Statut public	Du 3 au 5 septembre 2013 ou du 18 au 20 mars 2014 et Organisation départementale et contractualisation avec le secteur formation syndicale 3 jours	<ul style="list-style-type: none"> Connaître le statut de la Fonction publique hospitalière et utiliser les textes réglementaires dans le cadre de la pratique syndicale. Savoir faire du statut un outil de développement syndical. 	Tout adhérent du secteur public (sanitaire, social et médico-social)
Les sources du droit du secteur privé	Du 3 au 5 juin 2014 3 jours [à confirmer]	<i>SERONT DÉTERMINÉS ULTÉRIEUREMENT DOSSIER EN COURS D'ÉLABORATION</i>	Tout adhérent du secteur privé (sanitaire, social et médico-social)
Développer la section – Proposer l'adhésion	Du 3 au 5 juin 2014 3 jours	<ul style="list-style-type: none"> S'approprier la fonction de développeur. Acquérir les connaissances pour pouvoir élaborer un plan de développement de section. Apporter des appuis pratiques pour proposer l'adhésion. Permettre aux stagiaires de proposer à leur section un projet de développement. 	Militants de section souhaitant s'impliquer sur le développement
Mandatés au service de l'action syndicale	Du 16 au 18 septembre 2014 3 jours	<ul style="list-style-type: none"> Distinguer les éléments politiques et fonctionnels de la fonction de mandaté. Formuler les exigences réciproques sur le contenu du mandat. Agir en lien avec la structure mandante. Rendre compte de son mandat. 	Négociateurs nationaux
La négociation	Du 9 au 11 décembre 2014 3 jours	<ul style="list-style-type: none"> Connaître l'histoire de la négociation dans la société française et à travers l'évolution de la CFDT. Valoriser la place de la négociation dans la CFDT. Savoir repérer la notion d'intérêt réciproque et d'interdépendance des acteurs de la négociation. Définir une stratégie d'action de la négociation. Savoir communiquer sur les résultats de la négociation. 	Négociateurs nationaux
Élus au CTE niveau I	Du 9 au 11 avril 2013 <i>Session 1</i> et du 4 au 5 juin 2013 <i>Session 2</i> ou Organisation départementale et contractualisation avec le secteur formation syndicale 5 jours en deux sessions (3+2)	<ul style="list-style-type: none"> Connaître le fonctionnement interne et externe des établissements du sanitaire, social et médico-social (planification, financement, différents niveaux de responsabilité) et les acteurs. S'approprier les attributions, composition et fonctionnement des différentes instances d'un établissement, leur articulation et complémentarité. Connaître le rôle et les règles de fonctionnement du Comité technique d'établissement (CTE), les missions et tâches de l'élu au CTE. 	Élus au CTE
Élus au CTE niveau II	Du 24 au 26 septembre 2013 <i>Session 1</i> et du 19 au 20 novembre 2013 <i>Session 2</i> ou Organisation départementale et contractualisation avec le secteur formation syndicale 5 jours en deux sessions	<ul style="list-style-type: none"> Faire une analyse des pratiques et du fonctionnement du mandat d'élu au CTE. Maîtriser le cadre législatif et réglementaire pour s'y référer dans l'action syndicale. Apprendre à construire un projet revendicatif collectif. Communiquer pour nourrir l'action syndicale et la mener. Appréhender son rôle d'élu au CTE, comme acteur de la vie syndicale dans les structures CFDT (syndicat, sections) et pouvoir y intervenir comme force de proposition. 	Élus au CTE ayant suivi le niveau I dans une mandature précédente
Élus aux CAP	Du 14 au 16 mai 2013 ou Organisation départementale et contractualisation avec le secteur formation syndicale 3 jours	<ul style="list-style-type: none"> Se situer dans son rôle d'élu en tant que militant CFDT. Connaître le rôle des CAP (Commissions administratives paritaires), leurs attributions, leur organisation et leur fonctionnement. Définir les missions et tâches de l'élu CFDT aux CAP. Valoriser l'action des élus CFDT aux CAP. 	Élus aux CAP locales ou départementales
FPTLV	Du 3 au 5 décembre 2013 3 jours	<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser les textes de base sur la formation professionnelle tout au long de la vie (FPTLV) et le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE). Analyser et s'approprier un accord de branche ou un accord national et sa déclinaison dans l'entreprise ou l'établissement. Participer à la construction du plan de formation. Savoir préparer un plan de travail en lien avec la formation. 	Adhérents du privé et du public souhaitant se familiariser avec les règles en matière de formation professionnelle
Animateurs de formation syndicale	Du 25 au 28 juin 2013 ou Du 17 au 20 juin 2014 4 jours	<ul style="list-style-type: none"> Clarifier les rôles et fonctions de l'animation. Comprendre les enjeux du démarrage d'une formation. S'initier aux principaux éléments constitutifs de la pédagogie des adultes. Clarifier le lien entre objectifs pédagogiques, méthodes, techniques, outils et supports. Gérer un groupe en formation. Animer une séquence de formation. Cerner la place de l'évaluation en formation. 	Tous militants ayant un projet d'animation de formation syndicale dans le réseau fédéral Animateurs de formation débutants

Inscriptions et renseignements auprès du secteur formation syndicale de la Fédération CFDT santé sociaux
Sandrine NIEMIEC (assistante) : 01 56 41 52 25
sniemiec@sante-sociaux.cfdt.fr

Plan de formation mis en œuvre par : Institut de Formation Recherches Études du Sanitaire et Social 12, rue des Dunes 75019 Paris

